

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 02/05/2019	Dossier complet le : 03/05/2019	N° d'enregistrement : F09319P0154
1. Intitulé du projet		
Commune de Saint-Tropez. Rechargement de la plage du Centre Nautique et d'Environnement Marin (Ecole de voile) de la commune (83)		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom : Jean Pierre	Prénom : TUVERI	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	MAIRIE DE SAINT-TROPEZ	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	2 1 8 3 0 1 1 0 9 0 0 0 1 1	Forme juridique : Collectivité Territoriale
<i>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</i>		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
13. Travaux de rechargement de plage	Tous travaux de rechargement de plage. Volume total de rechargement.	
4. Caractéristiques générales du projet		
<i>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</i>		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Projet de rechargement en sable pour la plage située au droit du C.N.E.M communal. Ce site est soumis à une Autorisation Occupation Temporaire (N°112) d'une surface totale de 2685 m ² incluant un ponton et une cale de halage. La surface de la plage concernée par ce rechargement est de 2350 m ² .		

4.2 Objectifs du projet

Cette petite plage fait l'objet d'une érosion et subit un échouage important de feuilles mortes de posidonies. Comme l'illustrent les photographies annexées, la mise à l'eau des embarcations seraient impossible si nous ne réalisions pas un étalement des feuilles de posidonies. Afin d'améliorer la lutte contre l'érosion tout en assurant l'activité de l'école de voile, nous souhaitons mettre en œuvre la technique dite du "Mille feuilles". Après avoir régalaé les feuilles de posidonies, ces dernières seront recouvertes d'une épaisseur d'environ 10 cm de sable. Une première opération avait été réalisée l'année dernière ayant reçu la validation de l'autorité préfectorale Référéncée AE-F09318P0078 an date du 17/04/2018. Une grande partie de la plage a ainsi été maintenue. Pour cette année, la moitié de la quantité mise en place l'année dernière sera étalée toujours en respectant la technique du Mille Feuilles..

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Seul un sable présentant une bonne qualité physico-chimique (concentration inférieure au seuil N1) et ayant une granulométrie compatible avec celui du site sera utilisé. La durée de ce travail est estimée à 3 jours (transport et régalaage compris) Le montant de cette opération est estimée à environ 20 000 € (incluant le transport, le dépôt sur site et le régalaage). Le rechargement se fera uniquement sur la partie émergée de la plage. La circulation des engins se fera uniquement sur des sentiers balisés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A l'issue des travaux, la plage sera accessible aux usagers pour la saison 2019 et sera entretenue régulièrement comme il se doit.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le montant du projet étant inférieur au seuil de 160 000.00 € Hors taxes, ce projet n'est donc pas soumis à la procédure Loi sur l'eau (conformément à l'article R214.4 du code de l'environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Plage du CNEM Surface/volume	2 350 m ² /300 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Centre Nautique et d'Environnement
Marin
Chemin de l'Estagnet
83990 Saint-Tropez

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 15' 59" 97N Lat. 0 6° 40' 05" 11E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Saint-Tropez
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 sites inscrits se situent à proximité : o le n° 93183002 « Abords de la Citadelle de Saint-Tropez », o le n° 93183022 « Portion de littoral dite "La Pointe" à Saint-Tropez », o le n° 93183043 « Presqu'île de Saint-Tropez ».
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de SAINT-TROPEZ est située : * en zone 2, sismicité faible, * en zone exposée aux risques littoraux : érosion et submersion marine Risque aléas moyen d'après le PAC émis par la Préfecture du VAR en date du 15 mars 2019 * en zone aléa faible retrait/gonflement des argiles .
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• 3 sites inscrits se situent à proximité : o le n° 93183002 « Abords de la Citadelle de Saint-Tropez », o le n° 93183022 « Portion de littoral dite "La Pointe" à Saint-Tropez », o le n° 93183043 « Presqu'île de Saint-Tropez ».
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un SIC (Site d'Importance Communautaire) est délimité sur la commune de Saint-Tropez, le site n°FR9301624 " Comiche varoise " réglementé par un DocOb finalisé en 2013. Cette zone protégée est éloignée de plus d'un km à l'est du C.N.E.M où auront lieu les travaux.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cette plage est soumise à l'érosion ce qui nécessite un rechargement en sable.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'enfreindre des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des herbiers de posidonies (mattes mortes) sont situés à 30 mètres (en direction du large) de cette plage. Par conséquent, le rechargement composé de sable (lavé de toutes particules fines) se fera uniquement sur la partie émergée de la plage. Toutes les précautions seront prises pour empêcher la turbidité de l'eau lors de la mise en place du sable.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le littoral de Saint-Tropez est concerné par les risques littoraux : érosion et submersion marine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet ne présente aucun risque sanitaire puisque le sable utilisé sera de bonne qualité chimique (concentrations inférieures au seuil N1 selon l'arrêté du 8 février 2013 complémentaire à l'arrêté du 9 août 2006). Il s'agira d'un sable de carrière lavé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le sable transporté à l'aide de camions benne. Ce transfert va engendrer une augmentation du trafic des camions sur les routes durant 3 jours.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des habitations sont situées à environ 100 mètres de la plage. Les travaux seront réalisés en respectant l'arrêté municipal N°1665/2016 réglementant les périodes et horaires.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets seront ceux des gaz d'échappement des engins utiles à ces travaux pendant la période des travaux (3 jours). Les carrières avoisinantes seront privilégiées afin de minimiser la distance parcourue par les camions.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

(Empty space for description of measures and characteristics)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu du volume de sable utilisé et de son estimation financière, de la durée des travaux et de notre volonté de lutter contre l'érosion dans ce secteur, nous n'estimons pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Sachez que seront prises toutes les mesures pour minimiser l'impact de ces travaux sur la faune avoisinante.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7: Relevé des biocénoses de la baie des Canoubiers. (Chapitre: milieu naturel)

Annexe 8: Arrêté municipal relatif à la réglementation de la lutte contre le bruit lors de chantiers ou de travaux (chapitre: Nuisance)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

SAINT-TROPEZ

le.

18 - 04 - 2019

Signature

